Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 1 / 11

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354) Numero d'article: 85354

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Voir l'information de produit.

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société BGS technic KG

Bandwirkerstr. 3

42929 Wermelskirchen / ALLEMAGNE Téléphone +49 (0)2196 72048-0 Téléfax +49 (0)2196 72048-20 Site internet www.bgstechnic.com E-mail mail@bgs-technic.de

Secteur informatif

Informations techniques mail@bgs-technic.de

Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)

Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Carc. 2: H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2: H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

# 2.2 Éléments d'étiquetage

Ce produit est un article et ne nécessite pas d'étiquetage selon la réglementation européenne

[REACH/CLP].

### 2.3 Autres dangers

Dangers physico-chimiques Dégagement de chaleur en cas de court-circuit. Risque d'inflammation.

Les substances chimiques sont contenues dans un boîtier fermé. Il n'existe un risque d'exposition que si la batterie est soumise à une manipulation mécanique ou électrique non

conforme aux fins.

Dangers pour la santé Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Non applicable

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024	Version 1.0	Page 2 / 11
---	-------------	-------------

#### 3.2 Mélanges

#### Le produit est un article.

Conc. [%]	Substance	
33 - < 41	Oxyde de lithium, de nickel, de manganèse et de cobalt	
	CAS: 346417-97-8, EINECS/ELINCS: 620-032-4	
	GHS/CLP: Skin Sens. 1: H317 - Carc. 2: H351	
1 - < 3	Hexafluorophosphate de lithium	
	CAS: 21324-40-3, EINECS/ELINCS: 244-334-7	
	GHS/CLP: Acute Tox. 3: H301 - Skin Corr. 1A: H314 - Eye Dam. 1: H318 - STOT RE 1: H372	
0,1 - <1	Nickel	
	CAS: 7440-02-0, EINECS/ELINCS: 231-111-4, EU-INDEX: 028-002-00-7	
	GHS/CLP: Carc. 2: H351 - STOT RE 1: H372 - Skin Sens. 1: H317	

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales Les mesures ne valent que pour les cellules endommagées.

Après inhalation Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et l'allonger à un endroit calme.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants Réactions allergiques

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Tous les agents d'extinction sont appropriés. Décider des mesures d'extinction à prendre sur

les lieux d'intervention.

Agent d'extinction non approprié jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Les piles à éclatement peuvent être projetées de force à la suite d'un incendie.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 3 / 11

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les mesures s'appliquent uniquement au produit endommagé. Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection).

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les indications du fabricant concernant les paramètres de chargement et de déchargement et les plages de température recommandées.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Stocker au sec.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

Stockage: 20 - 30°C

# 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

# RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

# 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance

Hexafluorophosphate de lithium

CAS: 21324-40-3, EINECS/ELINCS: 244-334-7

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 2,5 mg/m³, TMP 32, FT 191

#### Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

Substance / CE VALEURS LIMITES

Hexafluorophosphate de lithium

CAS: 21324-40-3, EINECS/ELINCS: 244-334-7

8 heures: 2,5 mg/m³, F

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 4 / 11

#### Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations

techniques

Les mesures s'appliquent uniquement au produit endommagé.

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux lunettes de protection (EN 166:2001)

Protection des mains 0,7 mm; Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle Vêtement de protection (EN 340)

**Divers** Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité

de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance

aux substances chimiques de ces derniers.

Protection respiratoire Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P3. (DIN EN 14387)

Risques thermiques Aucun

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou

limiter les émissions.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

solide État physique **Forme** Batterie Couleur variable Odeur inodore

Seuil olfactif Non applicable Valeur du pH Non applicable Valeur du pH [1%] Non applicable Point d'ébullition ou point initial

d'ébullition et intervalle d'ébullition

[°C]

Non applicable

Point d'éclair [°C] Non applicable Inflammabilité Non applicable Limite inférieure d'explosion Non applicable Limite supérieure d'explosion Non applicable

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Non applicable

Densité [g/cm³] Non déterminé Non déterminé Densité relative Densité de versement [kg/m³] Non applicable Solubilité dans l'eau Non applicable

Solubilité autres solvants Pas d'information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log)

Non applicable

Non applicable Viscosité cinématique Densité de vapeur relative Non applicable Point de fusion [°C] Non déterminé Température d'auto-inflammation [°C] Non déterminé Temp. de décomposition [°C] Non déterminé Caractéristiques des particules Non applicable

#### 9.2 **Autres informations**

14,8 Wh; 4000 mAh; 3,7 V

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

#### 42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 5 / 11

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dégagement de chaleur en cas de court-circuit. Risque d'inflammation. Lors de la chauffe, il existe un risque d'explosion et d'échappement de liquide électrolytique. Éviter une manipulation mécanique et électrique non conforme aux fins.

#### 10.4 Conditions à éviter

Réchauffement > 80°C

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 6 / 11

# RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë

Produit

ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg

Substance

Hexafluorophosphate de lithium, CAS: 21324-40-3

LD50, oral, rat, > 50 - 300 mg/kg (Lit.)

ATE, oral, 100 mg/kg (category 3)

Nickel, CAS: 7440-02-0

LD50, oral, rat, > 9000 mg/kg (IUCLID)

#### Toxicité dermale aiguë

Produit

dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par inhalation

Produit

inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Irritant

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Méthode de calcul

Substance

Hexafluorophosphate de lithium, CAS: 21324-40-3

œil, Provoque des lésions oculaires graves.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Méthode de calcul

Substance

Hexafluorophosphate de lithium, CAS: 21324-40-3

dermique, corrosif

# Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Méthode de calcul

Substance

Hexafluorophosphate de lithium, CAS: 21324-40-3

dermique, non sensibilisant

Nickel, CAS: 7440-02-0

dermique, sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Méthode de calcul

Substance

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 7 / 11

Hexafluorophosphate de lithium, CAS: 21324-40-3

NOAEL, oral, Humain, 0,133 mg/kg bw/day, Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une

classification

NOAEC, inhalatoire, Humain, 2 mg/m³, Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Mutagénèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité sur la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Méthode de calcul

Danger par aspiration

Cancérogénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

La classification fait référence aux ingrédients qui ne sont pas disponibles lors d'une

utilisation normale du produit.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le

système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2 Autres informations Aucun

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Substance
Hexafluorophosphate de lithium, CAS: 21324-40-3
EC50, (48h), Daphnia magna, > 100 mg/l (Lit.)
EC50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, > 100 mg/l (Lit.)
EC50, (3h), Boues activées, > 1000 mg/l (Lit.)
Nickel, CAS: 7440-02-0
LC50, (96h), Brachidanio rerio, > 100 mg/l (OECD 203)
EC50, (48h), Daphnia magna, > 100 mg/l (OECD 202)
EC50, (48h), Pseudomonas fluorescens, 250 mg/l (Lit.)
IC50, (72h), Selenastrum capricornutum, 100 mg/l (OECD 201)

# 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement Pas d'information disponible.

Comportement dans les stations

d'épuration

Pas d'information disponible.

Biodégradabilité Non déterminé

# 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 8 / 11

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

**Produit** 

Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

200134

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150102

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID 3481

Transport fluvial (ADN) 3481

Transport maritime selon IMDG 3481

Transport aérien selon IATA 3481

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS** technic KG

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 9 / 11

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID Piles au lithium ionique contenues dans unéquipement

- Code de classification M4

- Etiquettes de danger

- ADR LQ 0 kg

- ADR 1.1.3.6 (8.6) Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 2 (E)

Transport fluvial (ADN) Piles au lithium ionique contenues dans unéquipement

- Code de classification M4

- Etiquettes de danger



Transport maritime selon IMDG

Lithium Ion Batteries contained in equipment

- EMS F-A, S-I



- IMDG LQ 0 kg

Transport aérien selon IATA Lithium Ion Batteries contained in equipment

- Etiquettes de danger

- Etiquettes de danger



#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID 9

Transport fluvial (ADN) 9

Transport maritime selon IMDG 9

Transport aérien selon IATA 9

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS technic KG** 

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024 Version 1.0 Page 10 / 11

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 517/2014; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707

- Commentaire relatif aux

composants

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

- annexe XIV (REACH) Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV

du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

- annexe XVII (REACH) Le produit contient ≥ 0,1 % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon

l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 27, 40, 75

Le produit ne fait pas l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006

(REACH)

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** 

ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2024)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES** 

(FR):

Non

- Observer les restrictions d'emploi

- VOC (2010/75/CE) non applicable

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H351 Susceptible de provoquer le cancer. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Lampe d'inspection de chantier à LED COB (BGS 85354)

Numero d'article 85354

**BGS technic KG** 

42929 Wermelskirchen



Date d'émission 18.10.2024, Révision 18.10.2024

Version 1.0

Page 11 / 11

#### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading

LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

# 16.3 Autres informations

Méthode de classification Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. (Méthode de calcul)

Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul) Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux. (Méthode de calcul)

Carc. 2: H351 Susceptible de provoquer le cancer. (Méthode de calcul)

STOT RE 2: H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée. (Méthode de calcul)

Positions modifiées Aucun

Copyright: Chemiebüro®